



Maîtrise en environnement (M. Env.)

Recherche interdisciplinaire (661-000)

PARTICULARITÉS DE CE CHEMINEMENT

La maîtrise en environnement de type recherche est un programme interdisciplinaire qui vise à former des professionnelles et professionnels de recherche en environnement ou développement durable. Ces personnes contribuent à influencer les actions et à instaurer des changements durables au sein de la société et des organisations.

PROFIL DES ÉTUDES : 45 CRÉDITS

Les activités de recherche peuvent être réalisées sur les campus de Sherbrooke et de Longueuil* (régime régulier). L'entrée à ce cheminement est possible à l'automne, à l'hiver et à l'été. La séquence de formation ci-dessous est présentée à titre d'exemple.

*Une approbation du CUFÉ et de la direction de recherche sont nécessaires pour le campus de Longueuil. La séquence de formation peut différer.

ADMISSION À CE CHEMINEMENT

Premièrement, le CUFÉ doit déterminer l'admissibilité à la maîtrise en environnement des candidates et des candidats. Pour ce faire, les personnes intéressées par ce cheminement sont invitées à suivre la procédure de demande d'admission (www.usherbrooke.ca/admission/da).

Lorsque le dossier est jugé admissible, la candidate ou le candidat doit trouver un sujet et une direction de recherche. Cette direction sera composée d'une professeure ou d'un professeur de l'Université de Sherbrooke et d'un autre membre habilité qui agira à titre de codirectrice ou codirecteur et dont l'expertise permettra d'assurer le traitement interdisciplinaire de la problématique de recherche.

Un [répertoire de recherche en environnement et développement durable](#) est disponible. La coordonnatrice du programme pourra accompagner les candidats dans leurs démarches.

L'admission officielle au cheminement à visée de recherche se fera lorsque le CUFÉ ainsi que la direction de recherche auront approuvé le projet de mémoire.

Exemple de séquence pour une entrée à l'automne et un régime régulier

PREMIÈRE ANNÉE		
Automne Fin août à décembre	Hiver Janvier à fin avril	Été Mai à août
ENV 790 ENV 825 ENV 857 ENV 866	ENV 862 ¹ +2 cours à option	Poursuite de l'activité de recherche +2 cours à option
Scolarité à temps complet		

DEUXIÈME ANNÉE		
Automne Fin août à décembre	Hiver Janvier à fin avril	Été Mai à août
Poursuite de l'activité de recherche + 1 cours à option	ENV 865 ²	Poursuite de la rédaction
Rédaction à temps complet		

¹ L'inscription à l'activité ENV 862 Activités de recherche n'est possible que lorsque les activités ENV 857 Projet de recherche en environnement et ENV 866 Démarche de recherche interdisciplinaire sont complétées.

² L'inscription à l'activité ENV 865 Mémoire de recherche n'est possible que lorsque l'activité ENV 862 est complétée.

Au niveau administratif, l'étudiante ou l'étudiant fait trois trimestres de scolarité à temps complet (15 crédits) pour ensuite être considéré en rédaction, et ce, peu importe la séquence de ses cours à option. Les [coûts des études](#) varient en fonction du régime d'inscription.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES (45 CRÉDITS)

Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)

- ENV 790 [Éléments de gestion de l'environnement](#) (3 cr.)
- ENV 825 [Rédaction spécialisée en environnement](#) (1 cr.)
- ENV 857 [Projet de recherche en environnement](#) (3 cr.)
- ENV 862 [Activités de recherche](#) (8 cr.)
- ENV 865 [Mémoire](#) (12 cr.)
- ENV 866 [Démarche de recherche interdisciplinaire en environnement](#) (3 cr.)

Activités pédagogiques à option* (15 crédits)

Trois ou quatre activités choisies parmi les suivantes (de 9 à 12 crédits)

- ENV 705 [Évaluation des impacts](#) (3 cr.)
- ENV 712 [Systèmes de gestion environnementale](#) (3 cr.)
- ENV 716 [Gestion des matières résiduelles](#) (3 cr.)
- ENV 721 [Gestion des risques environnementaux](#) (3 cr.)
- ENV 730 [Économie de l'environnement](#) (3 cr.)
- ENV 743 [Évaluation environnementale de site](#) (3 cr.)
- ENV 756 [Ressources forestières et agricoles](#) (3 cr.)
- ENV 757 [Gestion de l'eau](#) (3 cr.)
- ENV 775 [Chimie de l'environnement](#) (3 cr.)
- ENV 788 [Prévention et traitement de la pollution](#) (3 cr.)
- ENV 804 [Droit de l'environnement I](#) (4 cr.)
- ENV 809 [Valeur des écosystèmes et leur gestion](#) (4 cr.)
- ENV 814 [Chimie de l'environnement – avancée](#) (3 cr.)
- ENV 815 [GES et changements climatiques](#) (3 cr.)
- ENV 817 [Aménagement de collectivités durables](#) (3 cr.)
- ENV 818 [Gestion de l'énergie](#) (3 cr.)
- ENV 819 [Enjeux sociaux et politiques en environnement](#) (3 cr.)
- ENV 820 [Enjeux environnementaux du Nord québécois](#) (3 cr.)
- ENV 821 [Toxicologie environnementale appliquée](#) (3 cr.)
- ENV 823 [Enjeux internationaux en environnement](#) (3 cr.)
- ENV 826 [Communication et acceptabilité sociale](#) (3 cr.)
- ENV 832 [Économie circulaire appliquée](#) (3 cr.)
- GDD 704 [Développement durable dans les organisations](#) (3 cr.)
- GDD 705 [Décision et création de valeur en entreprise](#) (3 cr.)
- GDD 707 [Fondements du développement durable](#) (3 cr.)
- GDD 708 [Stratégies et outils d'application du DD](#) (3 cr.)

Une ou deux activités interdisciplinaires (de 3 à 6 crédits)

- ENV 864 [Séminaire de lecture dirigée](#) (3 cr.)

ET/OU

Une ou deux activités pédagogiques de 2^e cycle de trois crédits, sous réserve de l'approbation de la direction du CUFE, qui permettront à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec le projet de recherche.

La directrice ou le directeur de recherche ainsi que le CUFE doivent approuver le choix de cours de l'étudiante ou de l'étudiant préalablement à son inscription officielle.

* Les étudiantes et étudiants font un choix parmi toutes ces activités, mais uniquement celles qui obtiennent suffisamment d'inscriptions seront à l'horaire.

Dernière mise à jour : 2022-05-02

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Toutes les étudiantes et tous les étudiants sont inscrits à une formation préparatoire ([ENV 899](#)) débutant quelques jours avant la rentrée. Cette activité vise à créer les conditions propices à l'intégration aux études de 2^e cycle et à développer les compétences favorisant la réussite, tout en créant des liens entre les étudiantes et les étudiants.

De plus, elles et ils sont aussi inscrits au cours [CIR 711 Principes de rédaction I](#) (1 crédit). Cette activité permet aux étudiantes et étudiants de développer leur compétence rédactionnelle afin de rédiger des textes clairs et bien structurés. À cette fin, dès le début du premier trimestre, les étudiantes et les étudiants auront à réaliser un test diagnostique des compétences rédactionnelles. Les étudiantes et étudiants dont le niveau rédactionnel répond déjà à celui recherché pour des études de 2^e cycle pourront retirer le cours CIR 711 de leur horaire.

Ces activités complémentaires, ENV 899 et CIR 711, ne sont pas calculées dans le nombre total de crédits à acquérir pour le programme. De frais de scolarité sont applicables. Les étudiants non québécois ne peuvent pas bénéficier de l'exemption des droits majorés pour l'activité ENV 899.

PROJET DE RECHERCHE

Dans le cadre de l'activité [ENV 857 Projet de recherche en environnement](#), l'étudiante ou l'étudiant, sous la supervision de sa direction de recherche, doit définir les bases de son projet de recherche interdisciplinaire en environnement. Cette activité se termine par une présentation orale devant assistance. Les membres du jury (direction de recherche et évaluateur interne) doivent compléter la grille d'évaluation de cette activité et l'acheminer à la coordonnatrice de programme au CUFE. L'activité doit être finalisée dans un délai maximal de deux trimestres.

De plus, c'est lors de cette activité que les modalités d'encadrement peuvent être précisées (ex. : direction conjointe, codirection).



DÉMARCHE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE

Dans le cadre de l'activité [ENV 866 Démarche de recherche interdisciplinaire](#), l'étudiante ou l'étudiant doit s'initier aux approches et aux méthodologies de recherche dans les disciplines concernées par le projet de recherche interdisciplinaire.

Au besoin, et sous réserve de l'approbation de la direction du CUFE, cette activité peut être remplacée par toute autre activité pédagogique de méthodologie de recherche de 2^e cycle de trois crédits dans un domaine pertinent et en lien avec le projet.



ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Tout en complétant les activités pédagogiques à option prévues à son parcours, l'étudiante ou l'étudiant réalise ses activités de recherche, dans le cadre du cours [ENV 862 Activités de recherche](#). À la fin de cette activité, l'étudiante ou étudiant doit présenter ses résultats préliminaires à sa direction de recherche; la présentation des résultats peut prendre plusieurs formes, à déterminer par la direction de recherche (ex. : articles, rapport).

MÉMOIRE DE RECHERCHE ET SOUTENANCE

Tout en complétant les activités pédagogiques à option, l'étudiante ou l'étudiant rédige son mémoire de recherche selon le *Protocole de présentation des travaux écrits du CUFE*.

Le mémoire soumis pour dépôt initial est évalué par un comité d'évaluation et remis à l'étudiante ou à l'étudiant pour correction (majeure ou mineure). Lorsque le mémoire est accepté, la tenue de la soutenance publique est autorisée. La soutenance est évaluée par un jury. L'étape du dépôt final peut s'amorcer après que l'étudiante ou l'étudiant ait soutenu son mémoire avec succès et procédé, le cas échéant, aux modifications demandées et ce, à la satisfaction de sa direction de recherche et dans les délais prescrits.

RÉUSSITE DES COURS ET POURSUITE DES ÉTUDES

Pour un cours la note finale est traduite en cote (lettre) et sa réussite nécessite une cote minimale de D.

Afin d'être autorisé à poursuivre ses études au trimestre suivant, l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir et maintenir, à partir de 9 crédits, une moyenne minimale cumulative de B-, soit une valeur de 2,7/4,3, comme mentionné à l'article 3.1.3.5 du Règlement des études.

Aucune mesure compensatoire ou mesure de rattrapage n'est permise.

PERSONNES-RESSOURCES

Centre universitaire de formation environnement et développement durable (CUFE)

Karine Vézina, coordonnatrice

Karine.R.Vezina@USherbrooke.ca | Téléphone : 819 821-7933

Judith Vien, responsable des admissions

Judith.Vien@USherbrooke.ca | Téléphone : 819 821-7933



**Centre universitaire de formation
en environnement et développement durable**

www.usherbrooke.ca/environnement

www.facebook.com/environnement.USherbrooke